

Le Conseil Municipal est convoqué le Mardi 4 Avril 2023  
à 19 heures à la Mairie

-----

**Ordre du jour :**

- Budget communal
- Vote du Compte administratif 2022
- Vote du budget primitif 2023

Etaient présents : Messieurs Michel FLAHAUT, Sylvain COGNON, Nicolas WARAMBOURG, Claude SLOWIK, Philippe PETIT, Mesdames Odile HIEZ, Isabelle VASSEUR.

Etaient absents excusés : Messieurs Régis DELAHAYE, Philippe TRUFFAUX, Madame Alexandra BIENFAIT.

Madame Alexandra BIENFAIT donne pouvoir à Monsieur Nicolas WARAMBOURG.

Monsieur Sylvain COGNON est nommé secrétaire.

Monsieur Le Maire présente le précédent compte rendu.

Monsieur Philippe PETIT fait remarquer qu'il faut corriger le nom de la société VOLKSWIND, car il n'a pas été orthographié correctement.

Le précédent compte rendu sera donc modifié.

**Compte Administratif 2022**

La séance ouverte, Monsieur Le Maire présente le compte administratif 2022.

**Section de fonctionnement**

Dépenses :	Recettes
102 011,22	196 175,27

Excédent : 94 164,05

## Section d'investissement

Dépenses	Recettes
100 222,57	79 966,04

Déficit : 20 256,53

**RESULTAT DE L'EXERCICE 2022 : 73 907,52**

**RESULTAT DE CLOTURE 2022 : EXCEDENT : 169 676,24**

**Le compte administratif 2022 est validé par 6 voix pour et 1 abstention.**

Délibération 2023/004 - 2023/005

## Budget Primitif 2023

### Taux d'imposition 2023

Monsieur Le Maire propose de ne pas augmenter les taux d'imposition de 2023.

Les taux de 2023 sont fixés comme suit :

TAXE FONCIERE BATIE :	32,81 %
TAXE FONCIERE NON-BATIE :	34,80 %
TAXE D'HABITATION :	7,25 %

Le produit total attendu des 3 taxes est de 51 480,00 €.

Délibération 2023/006

Monsieur Le Maire présente ensuite sa proposition de budget primitif 2023 :

Section de Fonctionnement

Dépenses et recettes : 284 819,54

Section d'Investissement

Dépenses et recettes : 242 535,25

**Le budget primitif 2023 est validé par 7 voix pour et 1 abstention.**

Monsieur Le Maire rappelle à l'assemblée que le CCAS a été dissous au 31 décembre 2021.

Le budget du CCAS présente un excédent de fonctionnement de 823,36 € et un excédent d'investissement de 30,49 €. Ces excédents ont été repris dans le budget communal 2023.

## **Subventions**

La séance ouverte, Monsieur Le Maire présente au Conseil Municipal les demandes de subventions des associations de la commune.

Le Conseil Municipal après discussion et délibération, décide par 7 voix pour et 1 abstention d'attribuer les subventions suivantes :

1 500,00 € au Comité des Fêtes  
300,00 € aux Jeudis de la Culture  
200,00 à l'Association des Martyrs  
100,00 € au Collège Jacques Yves Cousteau (FSE) de Bertincourt

Les crédits nécessaires sont prévus au Budget Primitif 2023.

Délibération 2023/007

## **Dons des Adjoins**

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal d'un don déposé en Mairie qui s'élève à la somme de 568,02 Euros.

Madame Odile HIEZ de HAPLINCOURT : 568,02 €

Après discussion et délibération, le Conseil Municipal, par 7 voix pour et 1 abstention, décide :

- L'acceptation de ce don pour montant total de 568,02 Euros.
- D'inscrire cette recette au budget primitif 2023 à l'article **756** « **Libéralités reçues** ».

Délibération 2023/008

Messieurs Sylvain COGNON et Nicolas WARAMBOURG informent l'assemblée qu'ils feront un don aux associations Comité des Fêtes et Haproping.

## **Salle des Fêtes**

Le Conseil Municipal rappelle que l'installation du chauffage serait à revoir. Les réseaux de la cuisine doivent être transformés, comme cela a été validé aux réunions de Conseil Municipal antérieures.

## **Abattage arbre**

Monsieur François CHOULI a prévenu la Mairie par mail le 27 mars 2023 de son intention d'abattre un arbre dans sa propriété 4 Rue d'Enfer. Le Conseil Municipal n'y est pas opposé.

## **Location de la salle des Fêtes**

Monsieur Philippe PETIT émet des remarques sur les conditions de locations de la salle des fêtes.

Il y a des problèmes de tensions qui concernent l'arrivée d'électricité pour le chauffage et le lave-vaisselle. Il a eu des décharges électriques au lave-vaisselle où il y avait une rallonge.

Monsieur Le Maire fait remarquer qu'il n'y a pas de prise de terre à cet endroit et que le lave-vaisselle est autoprotégé.

Monsieur Sylvain COGNON propose de prévoir une alimentation extérieure pour le branchement du lave-vaisselle, ce qui libèrera de la puissance pour la salle des fêtes, en plus des travaux de mises aux normes prévus en juin 2023.

Il est décidé de prévoir une notice du lave-vaisselle qui sera simplifiée et affichée dans la cuisine pour une meilleure utilisation des usagers.

Monsieur Philippe PETIT a constaté que les extincteurs n'ont pas été contrôlés en 2022.

Monsieur Le Maire indique que l'ensemble des extincteurs a été remis à neuf en 2021. Le contrôle annuel sera fait prochainement. Il est donc normal que les fiches techniques soient vierges.

Monsieur Philippe PETIT indique qu'il n'a pas eu assez de couverts (cuillères manquantes) pour la location de salle et que les boîtes de verres sont sales.

Monsieur Nicolas WARAMBOURG fait remarquer que la vaisselle manquante pouvait se trouver dans la salle intergénérationnelle car des utilisateurs l'empruntent régulièrement. Il y a 76 petites cuillères actuellement en stock.

Monsieur Le Maire fait remarquer que le nettoyage des boîtes, peut être fait par les associations qui les utilisent et que la BRIF pourra faire un nettoyage régulier de la vaisselle. Les frigidaires doivent rester ouverts après chaque utilisation afin qu'ils restent propres.

Madame Odile HIEZ propose de faire un nettoyage des boîtes lors des samedis citoyens, notamment avant la fête communale.

Monsieur Le Maire rappelle qu'une partie de la vaisselle est dépareillée. Il est décidé de la stocker dans la salle intergénérationnelle et que de nouveaux verres et couverts seront achetés en 2023.

Suite à la réunion, le Maire et les Adjointes Sylvain Cognon et Nicolas Warambourg ont constaté que le lave-vaisselle n'avait pas été nettoyé, qu'avec les détritiques, il y avait dans le filtre 3 petites cuillères.

**Calendrier des prochaines réunions :**

Elles sont programmées :

- Le 2 mai 2023 :  
Préparation de la cérémonie des Martyrs et de la fête communale
  
- Le 20 mai 2023 :  
Nettoyage de l'église
  
- Le 24 mai 2023  
Conseil Municipal